

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	<b>Bouygues</b>	Arrdt	<b>16<sup>eme</sup></b>
Nom de site	60 BOULEVARD LANNES - STADE DE LA MUETTE	Numéro	T96639
Adresse du site	<b>60, boulevard Lannes-Stade de la Muette</b>	Hauteur	/
Bailleur de l'immeuble	<b>Public - Terrain géré par la Municipalité de Paris</b>	Destination	Stade
Type d'installation	<b>Nouveau site 2G/3G/4G/5G (3500Mhz) et partage de la fréquence 2100 MHz 4G/5G.</b>		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ;		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	/
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	<b>23/07/2021</b>
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	<b>23/08/2021</b>

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage d'installer son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500Mhz) et partage 2100 MHz (4G/5G).		
Détail du projet	Ajout de 6 antennes sur un nouveau site en 2G/3G/4G/5G (fréquences, 700Mhz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz et 3500Mhz), 4G/5G (2100 MHz) orientées vers les azimuts 10°, 130° et 245°.		
Distance des ouvrants	Néant	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100) : 10° < 1V/m - 130° < 3V/m - 245° < 1V/m 5G (3500) : 10° < 1V/m - 130° < 1V/m - 245° < 1V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	2G/3G/4G/5G (2100) : 20.30m 5G (3100) : 22.65m		

#### Incidence visuelle

Description des antennes	Ce projet comprend : 3 nouvelles antennes panneaux fixes azimuts 10°, 130° et 245°. (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 nouvelles antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.
Intégration antenne	Ajout de 6 nouvelles antennes
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue

**Date :**

#### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
		Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers  
dans un rayon de 100m autour des antennes**



AUCUN ÉTABLISSEMENT PARTICULIERS DANS UN RAYON DE 100M.

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles  
dans un rayon de 25m autour des antennes**



**Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)**
Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 60 BOULEVARD LANNES/STADE DE LAMUETTE 75016 PARIS-16E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 10°	Azimut 130°	Azimut 245°
Niveau Maximal	entre 0 et 1 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 0 et 1 V/m
Hauteur	1.5 m	1.5 m	16.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 2 et 3 V/m .

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

a. Azimut 10°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 10°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m . La hauteur correspondante est de 1.5 m .



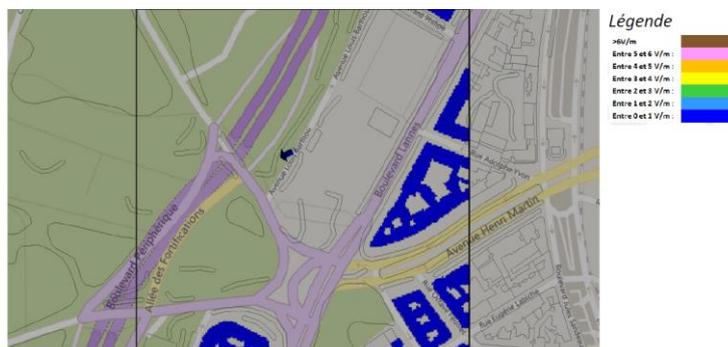
b. Azimut 130°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 130°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 1.5 m .



c. Azimut 245°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 245°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m . La hauteur correspondante est de 16.5 m .



**Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500 MHz)**

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 60 BOULEVARD LANNES/STADE DE LAMUETTE 75016 PARIS-16E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 10°	Azimut 130°	Azimut 245°
Niveau Maximal	entre 0 et 1 V/m	entre 0 et 1 V/m	entre 0 et 1 V/m
Hauteur	4.5 m	25.5 m	19.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

b. Azimut 130°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 130°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 25.5m.



a. Azimut 10°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 10°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 4.5m.

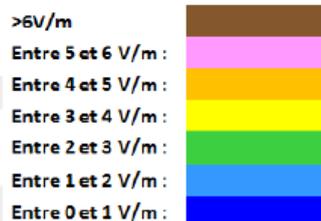


c. Azimut 245°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 245°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 19.5m.



**Légende**



## Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



*AVEC CHANGEMENT VISUEL*

## Vue des Azimuts



Azimet 245° (à hauteur de pylône 24m)

